

Soutenance de mémoire de Master en ScS, pilier migration et citoyenneté, de

Monsieur Amit JUILLARD

«Élus étrangers dans le canton de Neuchâtel : l'engagement politique dans un pays dont on ne possède pas le passeport»

aura lieu le

vendredi 3 mars 2017 à 10h00

au SFM, Fbg de l'Hôpital 106, à Neuchâtel

Directeur de mémoire : Gianni D'Amato
Experte : Rosita Fibbi

Résumé

L'intégration comme politique publique est une affaire relativement récente en Suisse. Parmi les cantons qui la composent, il en est un qui fait figure de précurseur, notamment en matière d'octroi de droits politiques aux étrangers : Neuchâtel. Fait rare, les personnes détentrices d'un permis d'établissement qui y résident peuvent voter au niveau cantonal et communal, comme se faire élire dans leur municipalité. Si des recherches ont déjà été menées sur le droit de vote des étrangers, la question de leur éligibilité reste inexplorée. Pis, aucune statistiques ce concernant ne sont compilées. Partant de ces constats, ce mémoire de recherche se propose de pallier à ce manque. Dans un premier temps, des chiffres ont été réunis afin d'obtenir une image plus claire de la situation : combien de personnes sans passeport suisse siègent dans les localités du canton et comment se répartissent-elles dans les différents partis ? L'engagement politique étant une activité coûteuse, notamment en temps, peu nombreux sont les citoyens qui se portent candidats. Parmi ceux-ci, la proportion de titulaires d'un livret C'est très faible. Afin de comprendre la participation de ces derniers, des entretiens ont été menés avec onze d'entre eux. C'est grâce au récit de leurs expériences qu'il a été possible de discuter les raisons, le déroulement et les conséquences de leur enrôlement, mais également leurs perceptions de leurs droits politiques et de leur intégration subjective.